

mais d'une Hongrie affiliée à l'Autriche ou à l'Allemagne, Fiume acquerra beaucoup plus de valeur qu'elle n'en avait avant la guerre, et cela au détriment du commerce italien et des résultats attendus de la lutte économique entreprise contre les Empires du Centre.

### III.

Ce sont là des raisons péremptoires, et il y a peu, à vrai dire, de nos amis de France et d'Angleterre qui, les ayant connues, ne s'inclinent devant elles. Il n'en est pas de même pour ce qui regarde les prétentions des Croates sur Fiume. Là dessus l'on insiste davantage. Sur la foi des assertions de quelques hommes politiques de la Croatie, hier encore dévoués à l'Autriche, mais aujourd'hui en tournée de propagande patriotique à travers les capitales de l'Entente, un certain nombre de personnes — et non des moindres — dans les pays alliés, soutiennent que les Croates doivent arriver à Fiume par droit national, par respect à la géographie et par nécessité économique.

Examinons avant tout le droit national.

A Fiume, les statistiques démographiques du gouvernement hongrois, invoquées avec tant d'insistance par les Croates comme preuve essentielle et décisive de leur droit national sur la Dalmatie, sont peu favorables à la cause croate. Le recensement officiel de 1910 donne, en chiffres ronds, sur 50,000 habitants, 15,000 Slaves — Croates, Slovènes et Serbes dont plus de deux tiers n'ont pas droit de cité — 26,000 Italiens, 6000 Hongrois et 3000 individus de différentes autres nationalités. Ce sont donc quelques milliers de Slaves qui veulent faire prévaloir leur droit national sur celui